

INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN BÂTIMENTS - GRADE 1**DEUX (2) MANDATS TEMPORAIRES**

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DU TERRITOIRE

DEUX MANDATS TEMPORAIRES

NUMÉRO DE
CONCOURS BLANT-144-2024

LE PRÉAMBULE Vous aspirez à une carrière enrichissante et passionnante dans le domaine de l'urbanisme et de l'inspection? Vous désirez faire partie d'une équipe dynamique et axée sur le service à la population? Nous avons plusieurs mandats à combler!

LES DÉFIS PROPOSÉS À titre d'inspectrice ou d'inspecteur en bâtiments, vous serez responsable d'appliquer et de contrôler les différentes lois et des règlements se rapportant au zonage, au lotissement, à la construction, à l'aménagement de terrains, aux nuisances, aux activités commerciales et lucratives, à l'environnement, etc.

Vous effectuerez des inspections, étudierez des demandes de permis et répondrez aux demandes d'informations concernant les exigences de la législation et de la réglementation à appliquer.

PROFIL RECHERCHÉ Vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en technologie de l'architecture, en technologie du génie civil ou en technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiments et possédez une (1) année d'expérience pertinente reliée au domaine de l'emploi.

Vous avez une bonne connaissance des règlements et lois en matière de construction et de zonage et vous êtes reconnu pour votre sens du service à la clientèle, votre autonomie, votre sens des responsabilités et de l'organisation, votre sens de l'observation et de l'analyse et votre travail d'équipe.

Vous détenez un permis de conduire classe 5, disposez d'un véhicule et consentez à l'utiliser pour les besoins de l'emploi.

NOTRE OFFRE Des conditions compétitives vous sont offertes :

- Deux mandats temporaires d'une durée de 12 mois;
- Un salaire se situant entre 28,15 \$ et 45,86 \$, selon l'expérience (grille salariale 2025);
- Un horaire variable de 35 h par semaine permettant la conciliation travail et vie personnelle;
- La possibilité de travailler en mobilité (télétravail);
- Des vacances pouvant aller jusqu'à 6 semaines;
- Des congés de fin d'année entre Noël et le jour de l'An;
- Des espaces de travail fraîchement aménagés et facilement accessibles (transport en commun, vélo, voiture électrique et bornes de recharge)
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulobus).

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

POSTULER

Postulez d'ici le 12 janvier 2025.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.